

Dénonciation des comportements d'intimidation

Si vous êtes témoin, ou si vous vivez de l'intimidation, vous pouvez demander de l'aide ou dénoncer la situation par courriel à cette adresse :

AGISSONS.CARREFOUR@CSSP.GOUV.QC.CA

Votre message sera directement acheminé à la direction de l'école et sera traité de manière confidentielle.

Les situations de violence et d'intimidation ne sont pas tolérées à l'école, des conséquences seront imposées aux élèves qui posent ce type de gestes. Les conséquences seront liées à la gravité des gestes, elles pourront aller des retenues et lettres d'excuses à la suspension, voire à l'expulsion de l'école.